

ASSEMBLÉE NATIONALE27 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3590)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 349

présenté par

Mme Pouzyreff, Mme Vignon, M. Touraine, M. Gérard, Mme Brulebois, Mme Jacqueline Dubois,
Mme Kerbarh, Mme Rossi, Mme Granjus, M. Claireaux, Mme Bureau-Bonnard, Mme Piron,
M. Martin, Mme O'Petit, M. Vignal, M. Barbier et M. Alauzet

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.